

Grammaire I – Emploi des cas : exercices

a) analysez la fonction des mots ou groupes de mots soulignés dans ce texte français, et indiquez à quels cas ils se trouveraient déclinés en latin.

Dans sa jeunesse, César décida d'aller étudier l'éloquence auprès de Molon, célèbre rhéteur, qui vivait à Rhodes, une île grecque proche de l'Asie mineure. Mais avant que son navire n'ait atteint Rhodes, des pirates ciliciens, qui étaient très nombreux à cette époque, arraisonnent le navire et capturent le jeune homme ; les pirates décident, comme il est d'usage avec leurs riches prisonniers, de ne pas le réduire en esclavage et de demander une rançon à sa famille. On raconte que César interpella ses ravisseurs : « Combien de talents¹ demandez-vous pour ma vie ? - Vingt talents ! » répondirent les pirates, persuadés de devenir riches. César se mit à rire et leur répondit : « J'en vau au moins cinquante ! » César devient alors, pendant quarante jours, le prisonnier le plus respecté des Ciliciens : quand ceux-ci font trop de bruit, et quand leur prisonnier réclame le silence, ils se taisent. César occupe par ailleurs son temps à composer discours et poèmes, et les lit aux pirates : mais ceux-ci n'applaudissent guère, et le Romain n'hésite pas à les traiter de barbares ignares, sans réaction de leur part, et à les menacer des pires supplices s'il était libéré.

b) Même exercice, mais en analysant aussi les cas dans le texte latin grâce aux tableaux du chapitre II.

(...) mansitque apud eos non sine summa indignatione prope quadraginta dies cum uno medico et cubicularis duobus. Nam comites seruosque ceteros initio statim ad expediendas pecunias, quibus redimeretur, dimiserat. Numeratis deinde quinquaginta talentis expositus in litore non distulit quin e uestigio classe deducta persequeretur abeuntis ac redactos in potestatem supplicio, quod saepe illis minatus inter iocum fuerat, adficeret.

(...) et il resta leur prisonnier, non sans une vive indignation, l'espace d'environ quarante jours, avec un seul médecin et deux esclaves. Il avait en effet dépêché sur le champ ses compagnons et ses autres esclaves, pour lui rapporter l'argent nécessaire à sa rançon. Il la paya cinquante talents, et, à peine débarqué sur le rivage, il poursuivit, à la tête d'une flotte, les pirates qui s'en retournaient, les réduisit en son pouvoir, et les condamna au supplice dont il les avait souvent menacés comme en plaisantant.

Suétone, *Vie de César*, III (traduction de Charles Nisard modifiée)

1 Le talent est une unité de valeur monétaire grecque, toujours utilisée par les Romains, qui équivalait à environ 25 à 30 kilogrammes d'argent. Le sens de « qualité naturelle » est venu de la Parole des talents, racontée dans l'Évangile de Matthieu, 25, 14-30.